



Information CGT N° 4 – 29.06.2015

Fusion des Services Régionaux de l'Etat : NON A L'ARBITRAIRE DU PREMIER MINISTRE !

Le 26 juin dernier, le Préfet Préfigurateur Bourgogne-Franche Comté (Mr DELZANT) accompagné des directeurs des Directions Régionales, a réuni pour la cinquième fois les organisations syndicales afin de présenter l'état d'avancée de leurs travaux sur la réorganisation des services régionaux de l'état de Franche-Comté et de Bourgogne. Trois représentants CGT participaient à cette réunion.

LA CGT A RAPPELÉ SES EXIGENCES

Lors de cette rencontre, la CGT a rappelé que la méthode n'était pas acceptable : pas de concertation réelle avec les salariés ni leurs représentants, en amont des décisions.

Les boycotts des CT dans les DREAL et la DIRECCTE par exemple, sont là pour le prouver. Dans les CT, le fond du dossier n'a pas été abordé et nos représentants dans ces instances formelles, ne veulent pas, par leur présence, cautionner une parodie de dialogue social qui pourrait ensuite servir d'alibi au premier ministre pour entériner sa décision finale.

Pourtant, dans les documents remis par la DGAFP le 27 mai dernier, la commande passée au Préfigurateur est claire : dans la rubrique « un dialogue social approfondi », il est précisé : « *les éléments recueillis pour le 30 juin concerneront la cartographie actuelle des postes de travail par grands domaines de compétences (services), par catégorie et par localisation, la cartographie cible au **31 décembre 2018** ainsi que l'analyse des écarts entre ces deux cartographies* ».

Mais nous n'avons pas cette cartographie, ni par Direction Régionale, ni par catégorie, ni par site.

La CGT a aussi exigé dès le début de l'année d'avoir une étude d'impact, qui nous a toujours été refusée. Lors de la réunion du 26 juin, d'autres syndicats ont fait la même demande. Une étude d'impact, il nous la faut, avant la prise de décisions, sinon ça ne sert à rien !

C'EST MATIGNON QUI DÉCIDE !!!

En clair, pour le Préfet préfigurateur, comme pour les directeurs régionaux, il va falloir s'adapter à la fusion, mais aussi, à notre avis, diminuer les effectifs pour répondre aux besoins d'économies imposées par la politique libérale d'austérité que subissent tous les services publics.

Mais le Préfigurateur n'a pas le courage d'aborder le problème en direct avec les organisations syndicales, laissant le soin au premier ministre de prendre une décision on ne peut plus arbitraire.

Et tout cela au nom d'un soi-disant dialogue social approfondi ! Lamentable.

Mais le Préfet Préfigurateur assume. Manuel Valls lui a demandé de ne pas révéler les sites choisis tant que la décision ne sera pas prise à Matignon. Le Préfet a prévu de remettre le 30 juin au Premier Ministre, ses conclusions et propositions, sans que les agents, ni les syndicats n'en aient connaissance avant ! Et le Premier Ministre rendra sa décision pour chaque région à la fin de l'été.

QUELQUES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES PAR LE PREFET

Le Préfet promet qu'au global il restera autant de fonctionnaires dans les deux villes. (A la CGT nous en doutons !)

Pour le Préfet, le plus logique c'est le principe des bi-sites fonctionnels, sauf pour la DRJSCS où il est prévu un monosite d'ici 2018. Bi-sites fonctionnels : il restera toujours une activité sur les deux villes Besançon et Dijon. Le niveau départemental sera conforté, voire renforcé. Il va être recherché au maximum une activité de gare à gare, il y a déjà un site prévu près de la gare de Besançon.

Il nous est révélé que 26 % des postes entraîneraient une mobilité fonctionnelle ou géographique.

Le télé travail ou bureau distant, est aussi un élément important dans le futur dispositif, d'après le Préfet.

La CGT défendra les intérêts de tous les agents de la région Bourgogne – Franche-Comté, dans un cadre national puisqu'il ne saurait y avoir des discriminations dans le traitement des fonctionnaires ou agents de l'État sur l'ensemble du territoire national.



LA CGT REVENDIQUE ! MOBILISONS NOUS POUR

- redynamiser les politiques publiques,
- une proximité des services publics avec les usagers,
- le maintien et développement des services et des missions de service public,
- pas d'abandon de services ni de missions, pas d'externalisation de services,
- maintien des agents dans leur emploi et dans leurs missions actuelles,
- un véritable dialogue social, en amont de toutes les évolutions.

Vous pouvez contacter les militants CGT de votre administration ou

CGT BOURGOGNE : – Tel : 03.80.67.35.67 - Mail : bourgogne@cgt.fr
CGT FRANCHE COMTE – Tél. 03.81.81.32.49 - Mail : franche-comte@cgt.fr